
**Dossier récapitulatif des gagnants
au Prix « Biodiversité et entreprises »
en 2010**

Ce prix fait partie des Prix Entreprises et Environnement organisés chaque année par le ministère du développement durable et l'ADEME, en partenariat avec l'association OREE et LE CREDIT COOPERATIF.

2010 – Prix Biodiversité et entreprises et mention spéciale « Produit pour la biodiversité »

EGIS pour l' « Eco-cavalier »



Dans les années 1970, la société d'ingénierie et de conseil Egis concevait des ouvrages sous-marins axés en priorité sur leur fonction technique. A partir des années 1980, elle a commencé à concevoir des ouvrages qui réduisent leurs impacts sur l'environnement. Il y a 5 ans, l'entreprise s'est lancé un nouveau défi : concevoir des ouvrages qui soient également vecteur de biodiversité. Au terme d'un programme de R&D de plusieurs années, Egis a ainsi revisité la manière de concevoir l'ensemble de ses ouvrages sous-marins. L' « Eco-cavalier » est le premier né de cette nouvelle génération d'ouvrage.

L' « Eco-cavalier » est un cavalier de lestage proactif pour la biodiversité marine. Il a été conçu en alliant le savoir-faire technique d'ingénieurs en génie civil et d'ingénieurs écologues, puis testé sous forme de prototypes pour être intégré aujourd'hui à des réalisations sous-marines.

Le produit consiste en des lests en béton pour toute canalisation sous-marine (eau, électricité, gaz, pétrole). Ces cavaliers de lestage sont éco-conçus pour créer des habitats artificiels, en fonction des écosystèmes et des espèces que l'on veut accueillir. La structure externe de l' « Eco-cavalier » est en béton désactivé, associé à des roches naturelles et des éléments en terre cuite. Ce design permet d'obtenir une rugosité et une palette de substrats naturels diversifiés, favorables à la fixation d'espèces végétales et animales variées. Les formes arrondies et les matériaux naturels utilisés favorisent l'intégration de l'ouvrage dans le paysage marin. Trois types d'Eco-cavalier ont été développés par Egis pour répondre à différents objectifs écologiques : l'Eco-cavalier pour algues et coraux, l'Eco-cavalier juvénile et l'Eco-cavalier adulte.

Contact : Sylvain Pioch - Chef de projet Ingénierie environnement et développement durable, 04 67 99 22 99 – sylvain.pioch@egis.fr

2010 – Mention spéciale « Meilleure démarche de gestion de site » dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

AGRIVAIR-NESTLE WATERS France pour sa politique de préservation de l'eau autour de la source de Vittel

La politique de protection « zéro pesticide » mise en œuvre par Nestlé Waters France s'est appuyée sur une combinaison de deux approches : l'approche scientifique pluridisciplinaire et l'approche concertée des parties prenantes. Cette démarche a permis de concilier développement économique local et pérennité de la qualité des ressources en eau, en fédérant autour d'elles agriculteurs et industriels, collectivités et administrations locales, résidents, opérateurs de chemins de fer, horticulteurs, paysagistes et gestionnaires d'espaces verts.



En 1992, elle a abouti à la création d'AGRIVAIR, filiale de Nestlé Waters France, une structure ayant pour vocation d'anticiper tout risque d'altération des eaux minérales de Vittel. La préoccupation initiale de préservation de l'eau de la part de l'entreprise a conduit à une restauration des agro-systèmes qui recouvrent une richesse en biodiversité parfois équivalente à celle de certains espaces protégés.

Le modèle économique et agricole alternatif mis en place a permis de perpétuer une agriculture respectueuse de l'environnement, tout en garantissant le maintien du revenu agricole, le développement d'une activité économique et humaine importante (agricole, industrielle et touristique) et la préservation de la qualité et de la pureté originelle des gisements hydrominéraux de Nestlé Waters France.

Contact : Fabio Brusa – Responsable communication corporate
01 41 33 38 00 - fabio.brusa@waters.nestle.com

2010 – Mention spéciale « Idée pour la biodiversité » dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

Biotope pour Chirotech©

Chirotech© permet de concilier le développement de l'énergie éolienne et la préservation d'espèces protégées.

Bureau d'étude spécialisé dans la faune, la flore et les milieux naturels, fondé en 1993, Biotope a développé le projet Chirotech© sur le constat du fort développement de l'activité éolienne et de son impact sur la mortalité des chauves-souris (collision avec les pales en mouvement, hémorragies internes dues aux pressions).

En partenariat avec le constructeur Nordex, le système est développé à partir de la modélisation du comportement particulier des chauves-souris, pour commander automatiquement des arrêts machines sur les créneaux de temps où elles font courir un risque aux chiroptères. En effet, les chauves-souris ne sont actives que sur des laps de temps très restreints et modifient leur comportement en fonction des conditions climatiques. Les recherches réalisées par Biotope ont révélé une concordance entre les périodes de plus faibles rendements des machines et les périodes de plus forte activité des chauves-souris. Pour les exploitants, l'arrêt des éoliennes n'induirait que 0,5 à 2,5 % de perte de production annuelle. L'installation du système Chirotech© permet ainsi de garantir une réduction de la mortalité des chauves-souris jusqu'à 90 %, tout en favorisant le développement de l'activité éolienne.



Contact : Mathilde Duchassin – Chargée de communication
04 99 02 25 70 - mduchassin@biotope.fr

2010 – Mention spéciale « Meilleure initiative de sensibilisation » dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »

Botanic pour le dispositif éco-jardinier® et le pacte botanic®

Créée en Savoie en 1995 par des familles d'horticulteurs, botanic® est une entreprise qui tire de ses origines un lien très fort avec la terre et le vivant.

Botanic a pris des initiatives en faveur de l'environnement avant d'inscrire, en 2005, le développement durable au cœur de son projet d'entreprise, ce qui a conduit à la mise en place du dispositif « éco-jardinier » en 2006 et à la suppression totale des pesticides et des engrais chimiques de synthèse de tous les magasins en janvier 2008.

La même année, l'enseigne présente le « Pacte botanic pour un nouveau mode de vie », un plan d'action sur trois ans visant à intégrer des critères de développement durable dans l'ensemble de son offre produits. Ce pacte s'articule autour de 4 objectifs déclinés en 25 engagements pour : jardiner autrement, se nourrir autrement, consommer autrement, commercer autrement.

Une part importante de ce plan d'action porte sur la préservation de la biodiversité : au jardin, en animalerie, sur l'alimentation, etc.



**Contact : Stéphane d'Halluin – Responsable développement durable :
04 50 31 28 93 - sdhallu@botanic.com**

**2010 – Coup de cœur du jury
dans la catégorie « Biodiversité et entreprises »**

Léa Nature pour la journée de l'environnement

Créé en 1993 et basé à La Rochelle, le Groupe Léa Nature est un fabricant de produits 100 % naturels, biologiques ou bio/équitable en alimentation, cosmétique, santé, textile et produits d'entretien.

Depuis 2000, le Groupe organise tous les ans une journée « Environnement » pour ses collaborateurs. Depuis 2007, cette journée est ouverte au grand public. Cette même année, Philippe Desbrosses, docteur en sciences de l'environnement et

agriculteur bio, a présenté ses réalisations à la ferme de Sainte Marthe. En 2008, la journée était consacrée aux pesticides et aux OGM, en 2009 à l'agroécologie. En 2010, Coline Serreau, cinéaste, est venue présenter en avant-première son film « Solutions locales pour un désordre global ». Depuis 10 ans, cette journée de sensibilisation à la préservation de la biodiversité, pour les salariés, les enfants, les citoyens, permet de contribuer à une prise de conscience environnementale.

Au-delà de cette journée, le groupe reverse, depuis 2007, 1 % du chiffre d'affaires de ses marques bio au Club 1 % pour la Planète.



Contact : Mireille Lizot – Responsable du service communication
05 46 52 02 96 mlizot@leanature.com